

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 01007

Numéro SIREN : 530 920 032

Nom ou dénomination : 3M AVENIR

Ce dépôt a été enregistré le 27/08/2020 sous le numéro de dépôt 17816

Greffe du tribunal de commerce de Bordeaux



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 27/08/2020

Numéro de dépôt : 2020/17816

Déposant :

Nom/dénomination : 3M AVENIR

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 530 920 032

N° gestion : 2011 B 01007



Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	2 371	2 371		
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	896 405		896 405	160 405
	Créances rattachées à des participations	68 352		68 352	30 341
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	967 128	2 371	964 757	190 746
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	116 560		116 560	
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	121 928		121 928	6 494
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	238 488		238 488	6 494
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 205 616	2 371	1 203 245	197 240

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

68 352

30 341

Ch

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	83 984	84 236
	Résultat de l'exercice	1 007 261	(252)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	1 201 245	193 984
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		632
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 000	2 624
	Dettes fiscales et sociales		
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	2 000	3 256
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 203 245	197 240

Résultat de l'exercice exprimé en centimes

1 007 261,18

(252,43)

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 000

3 256

(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP

Ch

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

	France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			
	Production vendue (Biens)			
	Production vendue (Services et Travaux)			
	Montant net du chiffre d'affaires			
	Production stockée			
CHARGES D'EXPLOITATION	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation			
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			
	Autres produits			230
	Total des produits d'exploitation (1)			230
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			
	Variation de stock			
	Achats de matières et autres approvisionnements			
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes		15 353	25 022
	Impôts, taxes et versements assimilés		160	151
	Salaires et traitements			
	Charges sociales du personnel			
	Cotisations personnelles de l'exploitant			
	Dotations aux amortissements :			
	- sur immobilisations			
	- charges d'exploitation à répartir			
	Dotations aux dépréciations :			
	- sur immobilisations			
	- sur actif circulant			
CHARGES D'EXPLOITATION	Dotations aux provisions			
	Autres charges			
	Total des charges d'exploitation (2)		15 513	25 173
RESULTAT D'EXPLOITATION			(15 513)	(24 943)

Ch



15 513

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

RESULTAT D'EXPLOITATION		(15 513)	(24 943)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	72 645	57 240
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	37 650	
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		110 295	57 240
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		32 550
	Intérêts et charges assimilées (4)	25 670	
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		25 670	32 550
RESULTAT FINANCIER		84 624	24 690
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		69 111	(252)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	1 116 000	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	1 116 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	177 850	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	177 850	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		938 150	
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS		1 226 295	57 471
TOTAL DES CHARGES		219 034	57 723
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 007 261	(252)

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Ch



15/08/2021

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 203 245 €**

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :

- un total produits de **1 226 295 €**
- un total charges de **219 034 €**
- dégage un résultat de **1 007 261 €**

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2018**
- finit le **31/12/2018**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ch

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

I - FAITS CARACTERISTIQUES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

FAITS CARACTERISTIQUES

La société 3M AVENIR a apporté à la société GROUPE BHD 1.560 actions de la société TEXIPOOL représentant 23.28% de son capital social pour une valeur globale d'apport de 896.000 €. En échange, la société GROUPE BHD apporte 203 636 actions à la société 3M AVENIR en rémunération des 1.560 actions de la société TEXIPOOL apportées.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Matériel de bureau et informatique 3 ans

b) Participations, autres titres immobilisés

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

c) Créances

Ca

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Ch

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				

CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	2 371			2 371
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 371			2 371

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence				
	Autres participations	228 396	954 038	217 677	964 757
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	228 396	954 038	217 677	964 757

TOTAL	230 767		954 038		217 677	967 128
--------------	----------------	--	----------------	--	----------------	----------------

Ch

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	2 371			2 371
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2 371			2 371
TOTAL		2 371			2 371

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement, aménag.						
Instal. technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agenct aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation						
TOTAL						
TOTAL GENERAL NON VENTILE						

Ch

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
------------	--------------	-------------

CREANCES	Créances rattachées à des participations	68 352	68 352	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	6 560	6 560	
	Débiteurs divers	110 000	110 000	
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		184 912	184 912	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
------------	--------------	-----------	---------------

DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)			
	Autres emprunts obligataires (1)			
	Emp. dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine (1)			
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine (1)			
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 000	2 000	
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts, taxes et assimilés			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Groupe et associés (2)			
	Autres dettes			
	Dette représentative de titres empruntés			
	Produits constatés d'avance			
TOTAL DES DETTES		2 000	2 000	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Ch

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Total des Produits à recevoir

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros		31/12/2018
Total des Charges à payer		2 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 000
<i>FRS FRES NON PARVENUES</i>	2 000	

Ch

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Entreprises liées

Entreprises avec un
lien de participation

Dettes, créances
représentées par
effets de commerce

Bilan Actif

Capital souscrit non appelé

Actif immobilisé

Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles

Avances, acomptes sur immobilisations corporelles

Participations

Créances sur participations

Prêts

Autres titres immobilisés

Autres immobilisations financières

Actif circulant

Avances, acomptes versés sur commandes

Clients et comptes rattachés

Autres créances

Capital souscrit appelé non versé

Valeurs mobilières de placement

Disponibilités

896 405

68 352

110 000

Bilan Passif

Dettes

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes envers établissements de crédits

Emprunts et dettes financières divers

Avances, acomptes reçus sur commandes

Dettes fournisseurs comptes rattachés

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

Ch

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES

Du capital social début exercice

10 000,00

10,0000

100 000,00

Emises pendant l'exercice

0,0000

Remboursées pendant l'exercice

0,0000

Du capital social fin d'exercice

10 000,00

10,0000

100 000,00

Ch

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Capital

Capitaux propres

Quote part du capital
détenue
(en pourcentage)

Valeur comptable des titres détenus
Brute
Nette

A. Renseignements détaillés

1. Filiales (Plus de 50 %)

2. Participations (10 à 50 %)

SCI 3M	1 000	(41 209)	10,00	10	10
SCI AQUITAINE	1 524	100 250	20,00	15	15

1. Filiales (Plus de 50 %)

Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
-------------------------------	--	--------------------	--------------------------------------	-------------------------

2. Participations (10 à 50 %)

SCI 3M	22 609	12 349	(42 209)
SCI AQUITAINE		58 380	41 462

B. Renseignements globaux

Filiales non reprises en A
françaises étrangères

Participations non reprises en A
françaises étrangères

Capital
Capitaux propres
Quote part détenue en pourcentage
Valeur comptable des titres détenus - Brute
Valeur comptable des titres détenus - Netto
Prêts et avances consentis
Montant des cautions et avals
Chiffre d'affaires
Résultat du dernier exercice clos
Dividendes encaissés

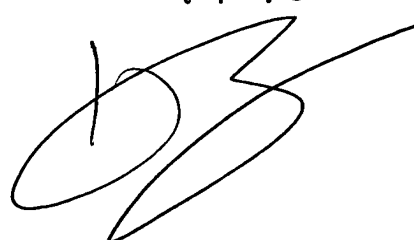
Ch

3M AVENIR
S.A.S. à associé unique, au capital de 100.000 €
Siège social : 6 rue Ferdinand Anglade – 33720 LANDIRAS
530 920 032 RCS BORDEAUX

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

**proposée et adoptée
par l'associé unique en date du 28 juin 2019**

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1.007.261,18 €
en totalité au Report à nouveau.

CERTIFIÉE CONFORME


CHARLES KERLEO
EXPERT-COMPTABLE DIPLOME
COMMISSAIRE AUX COMPTES

SAS 3M AVENIR
6 RUE FERDINAND ANGLADE
33720 LANDIRAS
RCS BORDEAUX 530 920 032

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
(EXERCICE CLOS AU 31/12/2018)

COMMISSAIRE AUX COMPTES MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE RENNES
5 RUE ROLAND GARROS
44700 ORVAULT

SAS 3M AVENIR
6 RUE FERDINAND ANGLADE
33720 LANDIRAS
RCS BORDEAUX 530 920 032

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Mesdames, Messieurs,

OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre ASSEMBLEE GENERALE, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS 3M AVENIR relatifs à l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL D'AUDIT

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du Commissaire Aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

INDEPENDANCE

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire Aux Comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des ARTICLES L.823-9 et R.823-7 du CODE DE COMMERCE relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptable appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

SAS 3 M AVENIR – RAPPORT GENERAL – EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

Ch

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'ARTICLE L.823-10-1 du CODE DE COMMERCE, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire Aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

SAS 3 M AVENIR – RAPPORT GENERAL – EXERCICE CLOS LE 31/12/2018



- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A ORVAULT,
LE 12 JUIN 2019

CHARLES KERLEO
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE
RENNES



P.J. : BILAN, COMPTE DE RESULTAT & ANNEXE

SAS 3 M AVENIR – RAPPORT GENERAL – EXERCICE CLOS LE 31/12/2018